

*des Princes &c. Janvier 1719. 35*

une copie de la Lettre que je leur envoie : & je suis persuadé que plus vous aurez pour eux de ménagemens & d'égards, sans donner atteinte aux règles, plus ils respecteront dans vos jugemens l'autorité du Roi ; qui vous charge de contenir la juridiction Episcopale dans les bornes que les Loix du Royaume lui ont marquées ; & vous établit aussi pour être les défenseurs de cette même juridiction, quand les Evêques n'en abusent pas.

Je suis, &c.

*Lettre aux Evêques de France.*

Quelques obstacles qu'on oppose au désir que j'ai de voir finir les contestations qui se sont formées à l'occasion de la Bulle de Nôtre St. Pere le Pape, touchant le Livre des *Réflexions sur le Nouveau Testament*, j'espère toujours qu'elles se termineront avec le concours unanime des Evêques ; & je ne puis croire que les liens de la Foi & de la Charité qui les unissent, ne prévalent enfin sur toutes les difficultés qui ont empêché jusqu'à présent leur entière conciliation.

L'amour de la paix & l'honneur de l'Episcopat concourent à les y porter, puisque le second Ordre, qui semble se vouloir élever contre lui, au grand préjudice de la discipline & de la subordination, ne pourra que causer de la confusion & du trouble. C'est dans l'espérance de cette réunion, & en vûë de contenir les Ecclesiastiques du second Ordre dans le respect qu'ils doivent aux premiers Pasteurs, que j'ai cû devoir écrire aux premiers Présidens, & aux Procu-